



2. Restructuration du Hall Kummer

Localisation : BISCHWILLER

Canton : BISCHWILLER

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNE DE BISCHWILLER

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Améliorer l'offre en équipements sportifs à destination des collégiens

Contexte

La commune de Bischwiller a acquis auprès de la Société de Gymnastique le bâtiment « Hall Kummer » ainsi que le parc de stationnement. Situé rue des casernes, à proximité d'une école élémentaire, le bâtiment d'une emprise de 800 m² a été construit en deux étapes par la Société de Gymnastique. La partie centrale à la fin du 19^{ème} siècle et les deux ailes en 1920. Plusieurs annexes qui aujourd'hui ont peu d'intérêt ont été ajoutées ultérieurement.

L'ensemble comporte une salle des fêtes, une salle de danse ainsi que deux logements inoccupés.

Il a bénéficié de quelques réparations importantes, notamment en toiture, mais insuffisantes pour permettre la bonne conservation du patrimoine et les diagnostics montrent qu'une restructuration lourde est nécessaire. De plus, son organisation intérieure n'est plus adaptée aux usages actuels.

Il fait partie des bâtiments remarquables et à préserver de la commune.

Les locaux destinés à la pratique sportive pour les scolaires (élémentaires, collégiens et lycéens) manquent à Bischwiller. Disposer de plus de surfaces sera un atout majeur pour les enseignants. Cette restructuration s'inscrit dans une stratégie globale et cohérente visant à disposer à Bischwiller d'une salle intermédiaire et polyvalente entre la MAC et les foyers paroissiaux gérés par des associations.



Présentation du projet

La Ville a fait étudier la transformation et l'extension de l'ensemble avec comme besoins retenus :

- une salle polyvalente d'environ 450 m² servant aux écoles et aux associations durant la semaine et pour des manifestations festives le week-end,
- un espace privatif de danse pour la Société de Gymnastique,
- un dojo avec une surface de 365 m² pour les entraînements du club et les scolaires.

Au total, l'espace aura 1 456 m².

Les usagers seront principalement la Société de Gymnastique, les associations ou les particuliers souhaitant louer la salle des fêtes, les élèves des établissements scolaires et le club de judo.

Le déménagement du dojo en-dehors de la MAC (il est actuellement au sous-sol de la MAC) permettra de libérer un espace qui pourra servir à développer les actions culturelles de médiation et de la résidence d'artistes.

Les collégiens utilisent toute l'année le dojo actuel, ainsi que le hall Kummer. Après restructuration, ils seront à nouveau accueillis sur le site.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de BALLAST Architectes (mandataire), SIB études, Solaresbauen, Ingénierie & Développement et Echoes.

L'avant-projet sommaire a été présenté en septembre 2019. Les travaux sont programmés de juillet 2020 à décembre 2021.

Cet équipement sera raccordé au futur réseau de chaleur.

Partenaire(s) associé(s)

- Département du Bas-Rhin
- Cité Scolaire André Maurois
- La Société de Gymnastique
- Le Judo Club

Plan de financement du projet

Le coût prévisionnel est de 4 780 000 € HT dont **3 279 485 € pour les équipements sportifs et 1 500 515 € pour la partie loisirs.**

Le Département soutient le projet à hauteur de **1 434 00 € (30% des dépenses éligibles).**

Autres cofinanceurs potentiels pour la part ville :

- Etat (DSIL ou DETR) : 300 000 €
- Région (renouvellement urbain) : 300 000 €